



Programme de mise en défens du Vilpion et de ses affluents

Programme n°2

Compte-rendu de la réunion de chantier 23 Novembre 2016

• Lieu :	Route de Saint-Pierre-les-Franqueville, commune de Voulpaix à 09h30
-----------------	---

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat intercommunal d'Aménagement et de Gestion du Vilpion amont et de ses affluents	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino S.A

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat du Vilpion amont	✓		
DEBESSE Laurent	Vice-Président du syndicat du Vilpion amont			✓
MOULIERE Pierre-Jacques	Vice-Président du syndicat du Vilpion amont			✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
BARBIER Mickaël		✓		
FAVRESSE Thierry	Exploitant			✓
LE ROUX Patrice	Président du syndicat de la Serre amont	✓		
DUNTZE Martin	Fédération de Pêche et Milieux Aquatiques de l'Aisne			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes Thiérache du Centre			✓

Ce second programme de mise en défens du Vilpion et de ses affluents a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino S.A – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

● **SITUATION ACTUELLE :**

- En accord avec le maître d'œuvre, les travaux de mise en défens ont été **temporaire stoppés** du lundi 21 au 25 novembre pour renfort occasionnel de l'équipe sur un autre chantier.
- Les travaux reprendront lundi 28 novembre dans la parcelle de Monsieur Favresse, route de Laigny.

● **DETAILS DES TRAVAUX :**

- Une vérification des parcelles 5 (chez M. Serent) et 7 (chez M. Favresse) a été faite ce jour.

<u>Pâture 5</u>	<u>Commune</u> : Voulpaix	<u>Aménagements réalisés</u> 1 abreuvoir rustique 215 ml (4 fils)
<u>Exploitant</u> : D.Serent	<u>Cours d'eau</u> : Affluent du Beaurepaire	

- Les lisses horizontales ont été posées.
- Des blocs de pierre ont été placés, dans le lit du ru, en amont de l'abreuvoir afin de réorienter et recentrer les écoulements vers l'abreuvoir.
- Les baillages seront fixés durant l'hiver.



ABREUVOIR RUSTIQUE AVANT ET APRES FIXATION DES LISSES HORIZONTALES

<u>Pâture 7</u>	<u>Commune</u> : Voulpaix	<u>Aménagements réalisés</u> 1 abreuvoir rustique 400 ml de clôture (4 fils)
<u>Exploitant</u> : T.Favresse	<u>Cours d'eau</u> : le Beaurepaire	

- L'abreuvoir rustique est finalisé et réceptionné ce jour.
- La totalité des poteaux et des jambes de force a été posée le long du Beaurepaire
- La mise en défens de l'affluent (pose des poteaux) a été réalisée. Un passage à gué a été créé et permet le franchissement du ruisseau par les bêtes et les engins agricoles.
- Le baillage sera également posé pendant l'hiver (4 fils le long du Beaurepaire contre 3 fils le long de l'affluent).



ABREUVOIR RUSTIQUE FINALISE



PASSAGE A GUE ET PROTECTION DU RUISSEAU

● REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Aucune remarque complémentaire n'a été faite lors de ces travaux.

● REUNIONS DE CHANTIER

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de mise en défens, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti..... 06.12.43.28.43

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

● FINANCEMENTS :

- La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier de :



● LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion aura lieu
le mercredi 07 décembre 2016

à **14h00**, au niveau des pâtures de
M.Favresse,
Route de Laigny, commune de Voulpaix

Le service technique,

